

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 14 JANVIER 2023

Discours du Trésorier Général – Jean-Paul PONCHON

Il m'appartient tout d'abord, de façon traditionnelle, mais avec beaucoup de sincérité, de remercier les représentants des clubs, leurs Présidents, Secrétaires, Trésoriers et membres correspondants, qui, par leur écoute des recommandations formulées par notre comptable, nous ont permis cette année encore de clôturer les comptes de la ligue dans des conditions correctes, car nous travaillons ensemble avec convivialité sans toutefois renier le sérieux qui sied à la matière.

Aurélia QUICLET a assuré la tenue de la comptabilité du comité régional de Bourgogne Franche Comté pour la totalité de l'exercice, et a répondu avec assurance et une grande maîtrise à toutes les questions du commissaire aux comptes du cabinet Mazars de Besançon et notamment de son assistante.

Ce bon travail de notre comptable a permis au commissaire aux comptes de contrôler efficacement et rapidement les écritures comptables de l'exercice.

Ma présentation restera similaire à celle réalisée au cours des dernières assemblées générales, s'attachant à vous présenter les chiffres les plus importants de notre comptabilité. Le rapport financier détaillé a été envoyé aux clubs et ce même rapport sera consultable sur notre site internet.

Une fois encore, comment ne pas considérer les conditions spéciales avec lesquelles cet exercice s'est déroulé, avec d'une part la pandémie, qui perdure depuis trois années et a encore, à un degré moindre que les deux années écoulées, perturbé notre vie sportive, et d'autre part les effets de la guerre sur le sol européen, en Ukraine, qui bouleversent les données fondamentales des économies, avec un retour de l'inflation et une hausse du prix des carburants, qui nous impacte profondément.

Le budget prévisionnel, très prudent, a été dépassé, grâce à une activité sportive soutenue, mais était complètement sincère : des recettes exceptionnelles expliquent en grande partie notre résultat bénéficiaire avec la perception de subventions ou d'aides diverses que nous n'attendions pas et la reprise de la provision constituée précédemment pour atténuer l'effort tarifaire que nous avons accordé aux clubs.

En effet, en 2020, en 2021 et en 2022 nous avons aidé les clubs à franchir le cap de cette période incertaine avec la pandémie qui paralysait la plupart de nos actions, en réduisant les droits d'organisation de toutes les épreuves et les droits d'affiliation des clubs.

A partir de 2023 nous pourrons à nouveau privilégier nos propres interventions sportives et lancer des actions nouvelles avec l'embauche d'une chargée de mission à cet effet.

Nous avons en 2022 commencé à rembourser l'emprunt à taux réduit, souscrit dans le cadre de la crise Covid bénéficiant ainsi à l'époque des facilités permises par les pouvoirs publics, pour endiguer cette crise sanitaire.

Je vais à présent vous commenter le rapport comptable.

Le premier tableau présente votre association en quelques chiffres :

Produits de fonctionnement 1 284K€

En augmentation de 344K€, soit 36.6 % des recettes 2021

Fonds associatif (notre réserve) 422 K€ 380K€ en 2021

Trésorerie 619K€ 574K€ en 2021

Résultat comptable Excédent de 57 204€
Excédent de 25 698€ en 2021

Remises tarifaires accordées aux clubs 35K€

Effectif rémunéré 6 personnes

Je vous présente à présent la synthèse de notre activité au cours de la saison 2021-2022

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des :

- Affiliations, licences, droits d'engagement et autres recettes d'exploitation (compétitions, assurances...) pour 963K€ environ
- Subventions d'exploitation pour 78K€
- Produits de gestion pour 104K€
- Concours publics pour 24K€
- Loyers du logement pour 9K€
- Soit un total de 1 284K€ (+36.60%)

Les charges de fonctionnement sont principalement constituées des :

- Dépenses d'affiliation, reversement des licences à la FFC, reversement des droits d'engagement et autres dépenses (compétitions, assurances...) pour 733K€

- Autres achats et charges liées à l'exploitation pour 103K€ (carburant, entretien, maintenance, frais d'AG, CD, Bureaux Directeurs, vacations, formations, honoraires, charges locatives...
- Frais de déplacement, de stages et d'hébergement... pour 101K€ environ

Les impôts et taxes correspondent essentiellement à la taxe foncière de l'appartement pour près de 3K€

Les charges de personnel correspondent exclusivement aux salaires bruts (y compris congés payés) des permanents et charges patronales associées pour 194K€ (y compris rémunérations des emplois aidés quasiment remboursés en totalité par l'Etat)

Les charges d'amortissements pour 23K€ sont relatives aux matériels utilisés pour les besoins de l'activité de l'association

Puis je vous commente les flux de notre trésorerie :

574K€ en début d'exercice

Résultat corrigé (CAF) + 51.2K€

Remboursement d'emprunt - 10.3K€

Subventions d'investissement + 7K€

Dépenses d'investissement - 3.4K€

Créances usagers - 34.6K€

Dettes fournisseurs - 3.7K€

Autres créances + 9.7K€

Autres dettes + 28.9K€

La trésorerie est générée par l'activité correspondant au résultat de l'exercice augmentée des charges non décaissables (essentiellement dotations aux amortissement et provisions) et diminuée des produits non encaissables (subventions virées aux comptes de résultat)

Et par le cycle d'exploitation :

Encaissement moins rapide des créances usagers et un décaissement également moins rapide des dettes fournisseurs, par rapport à l'année 2021.

De plus la quote-part des subventions perçues d'avance est plus importante qu'à la fin de l'exercice précédent (subvention FFC)

Solde de trésorerie + 618.9K€

Enfin je vous présente notre bilan au 31 octobre 2022, équilibré à hauteur de 857 761€, contre 822 914€ en 2021.

A l'actif	Immobilisations	137 164€
	Créances usagers	50 897€
	Autres créances	50 808€
	Trésorerie	618 893€
Au passif	Fonds associatifs	422 033€
	Provisions	
	Dettes Financières	239 722€
	Dettes fournisseurs	62 050€
	Autres dettes	133 956€

Enfin la reconstitution de notre trésorerie par les flux financiers :

Fonds de roulement 526 591€

Excédent en fonds de roulement 92 301€

= **Trésorerie** 618 892€

Je vous propose d'adopter un budget 2023, qui intensifie les actions sportives du Comité Régional et permet l'embauche d'une chargée de développement, et répond aux objectifs suivants :

- De poursuivre le renouvellement de notre matériel.
- De nous donner les moyens financiers de poursuivre notre activité sportive de compétition au plus haut niveau (et notamment au travers du pôle espoirs)
- D'aider les clubs par une augmentation raisonnée des droits d'organisation et des affiliations.
- D'entreprendre des actions de développement dans le cadre défini par la FFC.
- De continuer le remboursement de l'emprunt Covid.

Budget Prévisionnel 2023 du Comité Régional :

Le budget 2023 est donc construit sur ces principes et s'équilibre à hauteur de 1 264 800€ pour le budget général, contre 968 400€ en 2022.

Nous avons retenu les réalisations 2021-2022, impactées par la crise sanitaire mais qui comportent une saison sportive quasiment intégrale. Nous incluons dans ce budget des subventions à hauteur de 77K€, comme en 2022, à savoir 57K€ du Conseil Régional et 20K€ du Conseil Général du Doubs pour l'entretien et la mise en valeur des sentiers de randonnées départementaux, les concours publics de l'ANS et de l'Etat

pour 33K€ et 60K€ en produits divers pour nos partenariats avec la FFC et de la LNC

Les recettes liées à notre pratique sportive s'élèvent à 1 005.1K€.

Parallèlement les dépenses liées à notre activité sportive se chiffrent à 756.6K€ et les frais de déplacement et de stages à 106K€ ; nous avons prévu la rémunération du commissaire aux comptes pour 4.5K€.

Les frais de personnel sont budgétisés à hauteur de 140K€ (emplois aidés compris).

Un versement de 45.2K€ permet l'équilibre du budget annexe pôles espoirs.

Les amortissements et le financement des investissements se chiffrent à 38K€.

Enfin nous espérons réaliser des dépenses d'investissement, à hauteur de 38K€, avec le renouvellement et l'acquisition de divers matériels sportifs et informatiques.

L'annuité de remboursement d'emprunt en capital 2022 est prévu par un prélèvement sur notre fonds de roulement, puisque l'emprunt Covid a abondé ce fonds de roulement sans prélèvement jusqu'à présent.

Budget prévisionnel annexe logement :

Le budget est équilibré à hauteur de 9.2K€ (montant des recettes locatives pour 9.2K€)

Nous prévoyons des travaux d'entretien à hauteur de 2 000€.

Nous confions la location et la gestion de l'appartement à une agence professionnelle.

Budget prévisionnel du budget annexe Pole espoirs :

Equilibré à hauteur de 163K€.

Les charges de personnel représentent 90K€ et la rémunération des intervenants extérieurs est prévue pour 10K€ (suivi médical des athlètes et vacations Creps)

L'activité des pensionnaires du pôle espoir représente 54K€, dont 36.5K€ pour leur hébergement.

Les participations des athlètes sont estimées à 48.5K€, dont 36.5K€ pour la refacturation de leur hébergement.

Les autres recettes proviennent de participations de l'ANS pour 22K€ et de la JEPS pour 23.5k€ et des actions ponctuelles pour 4.8K€, et de la participation du comité régional pour 45.2K€.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bon début d'année 2023.

**Le Trésorier Général
Jean-Paul PONCHON**